

SELARL
**MOURET AYACHE &
ASSOCIES**

Commissaires de Justice associés
Office de Valence (26)
Me MOURET Philippe &
Me AYACHE Adrien

21 Rue Paul Henri Spaak
26000 VALENCE

☎ : 04 75 78 24 81

✉ : contact@cdj-26.fr

Site web : <http://www.huissier-valencemourelayache.com>



PAIEMENT SECURISE
EN LIGNE OU PAR TELEPHONE



IBAN BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE
FR76 1460 7002 0800 0816 8000 870
BIC : CCBPFRPPMAR

delivract. 
Etude membre du réseau

EXPEDITION
**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le DIX HUIT MARS

A LA DEMANDE DE

SCCV CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, dont le siège social est situé 12 Place de la Résistance CS 20067 à GRENOBLE CEDEX 9 (38041), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Ayant pour avocat constitué, Maître Séverine JOUANNEAU de la SCP JOUANNEAU-PALACI, Avocat au barreau de la Drôme, demeurant 75 rue Faventines – 26000 VALENCE

EN VERTU DE :

D'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort rendu par le Tribunal Judiciaire de Valence en date du 23.11.2023, précédemment signifié et à ce jour exécutoire

Je, Adrien AYACHE, Commissaire de Justice associé au sein de la SELARL MOURET-AYACHE & ASSOCIES, titulaire d'un office de Commissaire de justice à la résidence de VALENCE (Drôme), y demeurant 21 Rue Paul Henri Spaak, soussigné,

Conformément aux dispositions des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution,

Me suis transporté le 18.03.2024 à l'adresse suivante :

27 Allée Pierre Lubat, lotissement les Tilleuls à Montélimar (26200), afin de procéder à la description du bien immobilier mentionné dans le jugement susvisé, à savoir :
Section ZB n°754, lieudit « rue du Bouquet » pour une contenance de 6 ares et 83 centiares, formant le lot n°26 du lotissement dénommée « Les Tilleuls ».

Et appartenant à :

- Madame Aldjia BOUAZZA
- Monsieur Lakhdar BOUAZZA

Sur place en présence de :

- Monsieur Flavien Moreno, diagnostiqueur immobilier (ADI)
- Monsieur Thierry DURIEZ, Serrurier
- Monsieur Alex MORENO, témoin
- Monsieur Pierre DURIEZ, témoin

Sur place après avoir frappé et sonné, un homme nous a ouvert.

Après lui avoir décliné nos identités et l'objet de notre visite, il nous a indiqué être monsieur Lakhdar BOUAZZA, propriétaire indivis de la maison.

Là-étant j'ai constaté ce qui suit :

- **Description des lieux :**

Il s'agit d'une maison individuelle sur 2 niveaux avec un garage et un jardin totalement clos.

Le bien est situé dans un lotissement, sur le secteur nord-ouest de Montélimar.

Sur place l'électricité a été coupée ainsi que le gaz.



- Description / mesures du bien :

Pièce désignation	Superficie (en m ²)
Entrée	8.97
Séjour	36.20
WC	2.13
Cuisine	23.64
Palier	7.24
WC 2	1.71
Chambre 1	16.850
Chambre 2	13.005
Salle de bains	8.65
Chambre 3	8.76
Chambre 4	11.56

Superficie totale du lot : 138, 72 m2

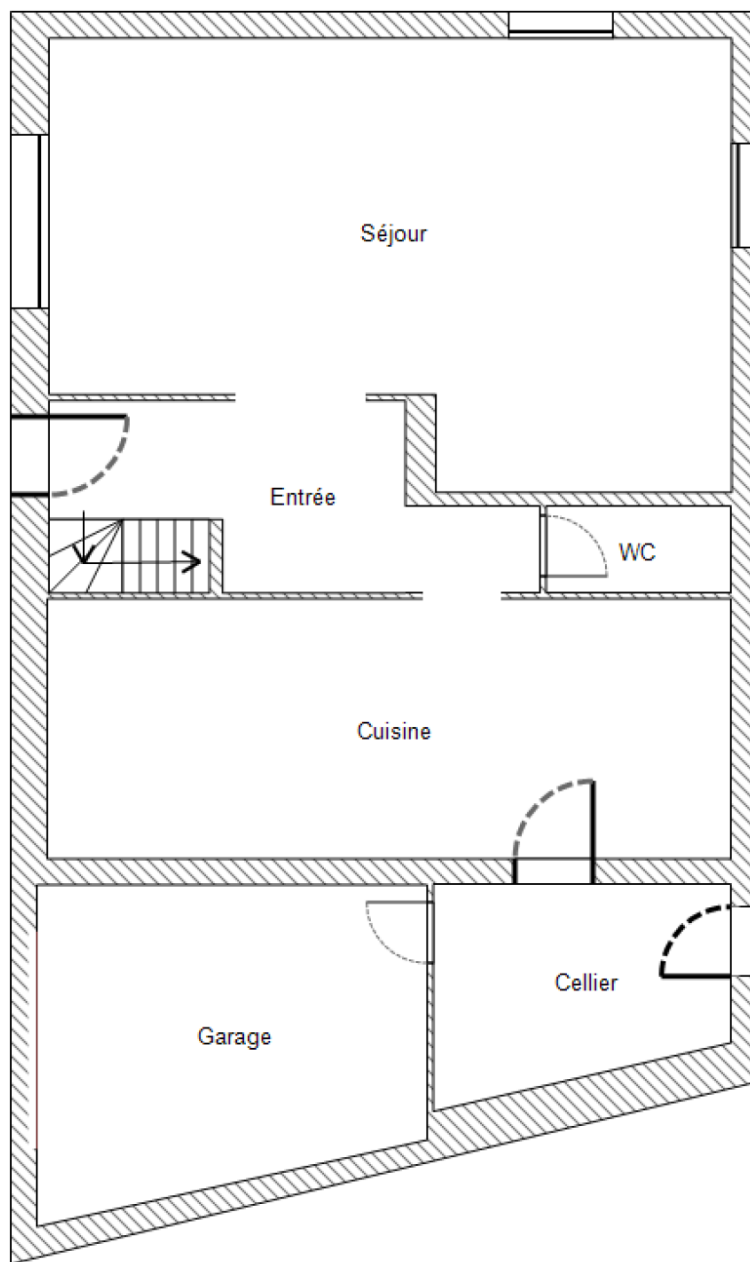
Autres éléments constitutifs du bien non pris en compte :

Pièce désignation	Superficie (en m ²)
Cellier	7.63
Garage	15.48

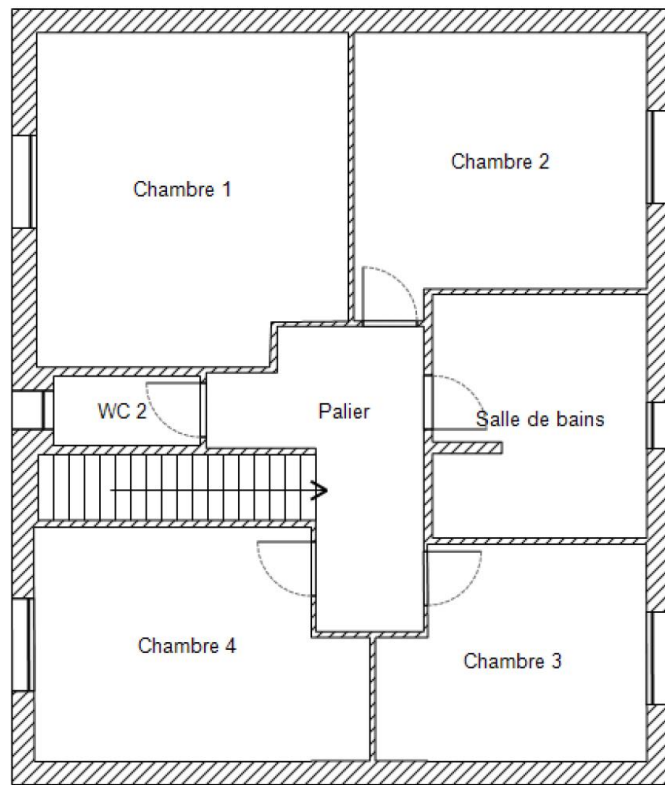
Superficie annexe totale du lot : 23.11 m2

- Plan de la maison :

Rez-de-chaussée



1^{er} étage



- Extérieurs :





- Jardin :









- Entrée / dégagement :



- Salon / séjour :





- Cuisine :



- Wc :



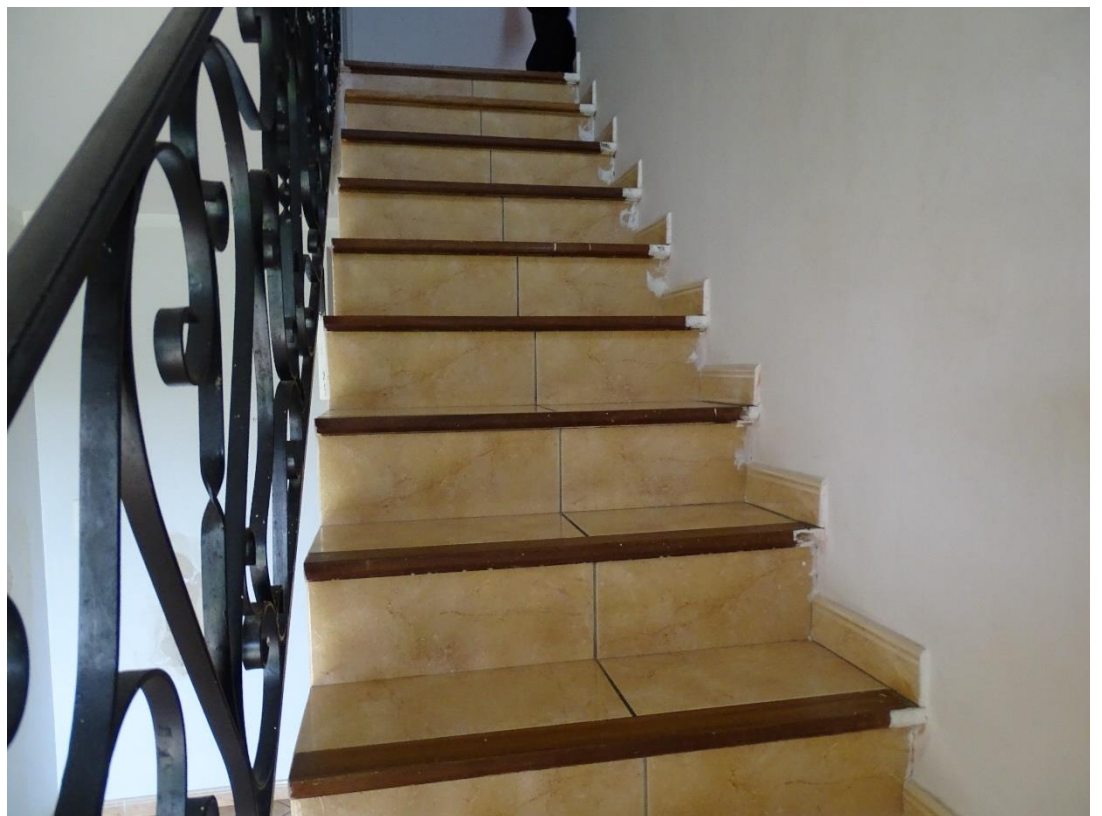
- Garage / buanderie :







- Accès étage :





- Chambre 4 :



- Chambre 3 :



- Salle de bain :

Mr Bouazza m'a indiqué que la douche n'est pas fonctionnelle en l'état en raison d'une malfaçon lors des travaux de construction de la maison. Les réparations n'ont pas été faites à ce jour.





- Wc:



- Chambre 1 :



- Chambre 2 :



J'annexe à la minute du présent acte les diagnostics immobiliers.

_____ **000** _____

Telles sont mes constatations.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Adrien AYACHE

